

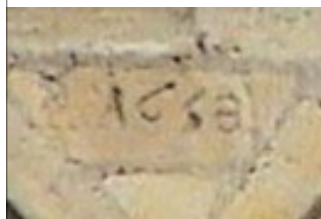
LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 40 - AVRIL 2008



Enigme



A quel endroit peut-on voir cette inscription ?

Informations pratiques

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 17h à 18h30
Vendredi de 15h30 à 17h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Sillery :

Mardi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h



Site internet de la commune
Nouvelle adresse :
<http://ludes.ccvmr.com>

N'oubliez pas de nous faire connaître votre adresse courriel afin de profiter d'infos rapides

Dans ce numéro :

Conseil du 31 janvier 2008	1
Le nouveau conseil municipal	2
Les délégués communautaires	3
Les commissions communales	3
Conseil du 3 mars 2008	4
Conseil du 31 mars 2008	4

CONSEIL MUNICIPAL du 31 JANVIER 2008

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GEORGETON Guy MMES MENU Colette HURÉ Marie-José MAILLIET Nicole JUPIN Lisa MRS FAYOLA Fernand QUATRESOLS Denis BRIXON Alain RULLAND Nicolas

ABSENTS : M. QUATRESOLS Gérald M. DIOT Jean-Claude QUENARDEL Michel (pouvoir à MME MENU) JOREZ Denis (pouvoir à M. FAYOLA) BRIMONT Joël (pouvoir à M. BRIXON) CLEMENT Jean-Paul (pouvoir à M. GEORGETON)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

AUTORISE le Maire à signer une convention avec Gaz de France pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz, et fixe la redevance au taux maximum,

ADOPTE l'avant projet des travaux à réaliser Rue de Reims et Rue de la Libération, établi par le Maître d'œuvre. Ces travaux se décomposent comme suit :

Rue de la Libération : commune : voirie trottoirs éclairage public	49 471.67 € HT
Communauté de communes : eaux pluviales	16 562.58 € HT
Rue de Reims : commune : bordures caniveaux trottoirs éclairage public	167 912.49 € HT
Communauté de communes : eaux pluviales	240 979.36 € HT
Conseil Général : chaussée bordures caniveaux	135 575.75 € HT

FIXE le prix du tirage d'étiquettes à 0.014 € l'unité, pour les élections,

ACCEPTTE la mise en place d'un service d'accueil minimum des élèves des écoles maternelles et élémentaires, les jours de grève du personnel enseignant et autorise le Maire à signer une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale relative aux modalités de financement par l'État de ce service,

DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe à 21 heures par semaine,

DEMANDE l'octroi d'une subvention auprès de la CAF pour de l'équipement en matériel des « Petits Bouchons »

DEMANDE l'octroi d'une subvention auprès de la CAF pour l'aménagement d'une buanderie dans les locaux de la Halte garderie

LE MAIRE INFORME le conseil municipal :

- d'une enquête publique concernant les installations classées CANARD DUCHENE à compter du 18.2.2008
- d'une enquête publique en mairie le 31.1.2008, pour la révision de la Charte du Parc Naturel de la Montagne de Reims
- du rejet de la requête de M. QUATRESOLS Jean, en Cour Administrative d'Appel de Nancy, contre la Commune de Ludes et la SA Champagne Monmarthe
- du transfert du bureau de vote les 9 et 16 mars prochain, à la Salle Socioculturelle

Le nouveau Conseil municipal

Maire :

Guy GEORGETON

1er adjoint :

Alain BRIXON - Commission Voiries, réseaux divers

2ème adjoint :

Marie José HURE - Commission Affaires scolaires

3ème adjoint :

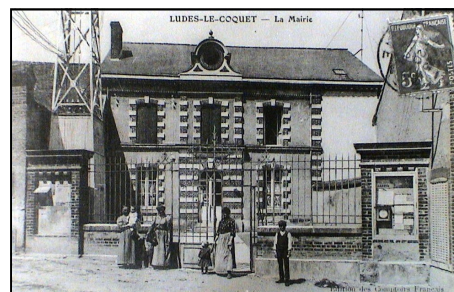
Nicolas RULLAND - Commission Bâtiments et foncier

4ème adjoint

Isabelle GALIBERT - Commission Communication, Vie associative

Conseillers :

Thierry FORGET, Denis QUATRESOLS, Adrien COLLIN, Colette MENU,
Jean Guy MONMARTHE, Luc GAIDOZ, Maxime AME, David STYKA, Christian LUDET,
Laurent MACOIN.



Les délégués communautaires

Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims

Titulaires : Guy GEORGETON, membre du bureau, 2ème Vice Président de la CCVMR, Vice Président de la commission action sociale (CIAS)

Thierry FORGET, Luc GAIDOZ

Suppléant : Alain BRIXON

Commission Aménagement de l'espace et service du logement

Adrien COLLIN

Commission développement économique

Thierry FORGET

Commission développement touristique

Isabelle GALIBERT

Commission assainissement

Alain BRIXON, Luc GAIDOZ, Laurent MACOIN, Christian LUDET

SIEPRUR (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de la Région Urbaine de Reims)

Alain BRIXON, Thierry FORGET

Syndicat mixte scolaire de Rilly la Montagne (collège)

Guy GEORGETON, Alain BRIXON, Luc GAIDOZ

SYCODEC (Syndicat mixte de collecte des déchets)

Luc GAIDOZ (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable (SIAEP)

Titulaires : Colette MENU, Denis QUATRESOLS

Suppléants : Marie José HURE, Christian LUDET

Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne (SIEM)

Titulaire : Laurent MACOIN

Parc Naturel de la Montagne de Reims

Titulaires : Isabelle GALIBERT, Adrien COLLIN

Syndicat du Fond de la Cuche

Titulaires : Guy GEORGETON, Luc GAIDOZ, Alain BRIXON

Les principales commissions communales

Voiries - Réseaux divers (aménagement des rues, éclairage public, Edf, Télécom, eau, Gaz, assainissement, personnel)

Adjoint : Alain BRIXON

Colette MENU, Jean Guy MONMARTHE, Luc GAIDOZ
Christian LUDET.

Fleurissement :

Marie José HURE, Maxime AME

Affaires scolaires (école primaire, périscolaire, halte garderie, personnel)

Adjointe : Marie José HURE

David STYKA, Adrien COLLIN, Nicolas RULLAND.

Bâtiments communaux et foncier (bâtiments, incendie, urbanisme, logement, foncier)

Adjoint : Nicolas RULLAND

Luc GAIDOZ, Jean Guy MONMARTHE, Isabelle GALIBERT, Marie José HURE

Communication - Vie associative (manifestations, fêtes, tourisme, salle des fêtes)

Adjointe : Isabelle GALIBERT

David STYKA, Adrien COLLIN, Christian LUDET.

Cimetière : Colette MENU

Conseil d'Ecoles

Guy GEORGETON, Marie José HURE, David STYKA, Maxime AME

Forêt - Affouage

Nicolas RULLAND, Alain BRIXON, Fernand FAYOLA, Michel QUENARDEL, Denis JOREZ

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Président : Guy GEORGETON

Délégués du conseil municipal : Colette MENU, Alain BRIXON, Marie José HURE, Isabelle GALIBERT

Délégués nommés par le maire : Edmond FORGET, Fernand FAYOLA, Nicole MAILLIET, Lisa JUPIN

Commission d'appel d'offres

Titulaires : Guy GEORGETON, Alain BRIXON, Marie José HURE, Nicolas RULLAND

Suppléants : Isabelle GALIBERT, Luc GAIDOZ, Christian LUDET.

Commission Finances, Budget, Fiscalité

Guy GEORGETON, Alain BRIXON, Marie José HURE, Nicolas RULLAND, Isabelle GALIBERT, Jean Guy MONMARTHE, Christian LUDET

Conseil municipal du 3 mars 2008

DÉCIDE d'approuver le P.O.S. valant P.L.U.

DONNE un avis favorable suite à la demande d'autorisation de la Sté CHAMPAGNE THIÉNOT pour le site CANARD-DUCHÊNE, de régulariser l'exploitation de ses installations sur le territoire de la commune de LUDES.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 2 d'un montant de 11 511.00 € H.T. soit 13 767.16 € TTC avec l'entreprise GABELLA.

DÉCIDE d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.).

FIXE les tarifs des terrains communaux pour 2008/2009/2010. Une augmentation de 10 % est appliquée aux anciens tarifs.

DÉCIDE D'AUTORISER le Maire, à engager, liquider et mandater la dépense urgente concernant un isoloir pour handicapé pour un montant de 402.57 € TTC.

LE MAIRE INFORME le conseil municipal :

d'une demande de carte de récoltant pour une plantation en appellation au lieudit « La Pissotte ».

Conseil municipal du 31 mars 2008

Absents : Luc GAIDOZ, Denis QUATRESOLS

Procède à la formation des commissions municipales et intercommunales (voir ci-dessus)

Décide de fixer les indemnités du Maire et des Adjoints

Décide de déléguer au Maire certaines attributions du conseil municipal

Approuve les nouveaux statuts du SIEM

Autorise le Maire à signer une convention avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux des rue de Reims et de la Libération, la participation s'élevant à 6872,72 € TTC

Vote le compte administratif 2007, qui présente la situation suivante :

Fonctionnement	dépenses	357395,31 €	
	recettes	936384,46 €	
	Excédent		578989,15 €
Investissement	dépenses	591740,88 €	
	recettes	105729,83 €	
	Déficit		486011,05 €
Excédent global de l'année 2007		92978,10 €	

Affecte le résultat 2007

Approuve le compte de gestion 2007 dressé par M. Bernanoce, receveur de la commune.

Vote le budget primitif 2008 qui s'équilibre en recettes et dépenses :

Fonctionnement	958845 €
Investissement	2653170 €

Fixe les taux des quatre taxes locales comme suit :

taxe d'habitation	11,11 %
taxe foncier bâti	15,75 %
taxe foncier bâti	7,71 %
taxe professionnelle	3,46 %